

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 01079

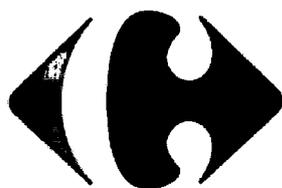
Numéro SIREN : 775 583 248

Nom ou dénomination : MAISON JOHANES BOUBEE

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 29593

# **COMPTES ANNUELS**

**SAS MAISON JOHANES BOUBEE**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**



**Carrefour**

# COMPTES ANNUELS

## 1. BILAN AU 31/12/2021

### 1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	450	450		67
Fonds commercial	34 962	34 962		
Autres immobilisations incorporelles	5 131 566	4 855 427	276 140	386 821
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	62 120		62 120	62 120
Constructions	21 022 865	11 768 900	9 253 965	8 563 417
Installations techniques, mat. et outillage	38 429 505	34 940 404	3 489 101	4 591 256
Autres immobilisations corporelles	2 119 795	1 748 868	370 927	420 845
Immobilisations en cours	1 587 168		1 587 168	1 041 339
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 020		1 020	1 020
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	374 700		374 700	375 391
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>68 764 151</b>	<b>53 349 011</b>	<b>15 415 140</b>	<b>15 442 276</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	71 766 231	1 855 124	69 911 107	73 075 502
Avances, acomptes versés sur commandes	1 021 837		1 021 837	688 226
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	76 333 572	470 587	75 862 985	82 010 713
Autres créances	90 611 553	68 545	90 543 008	67 044 914
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 724 940		1 724 940	2 137 467
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>241 458 133</b>	<b>2 394 257</b>	<b>239 063 876</b>	<b>224 956 822</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>310 222 283</b>	<b>55 743 267</b>	<b>254 479 016</b>	<b>240 399 098</b>

## 1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 1 496 000 )	1 496 000	1 496 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 647 187	1 647 187
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	149 600	149 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )	11 375 554	4 999 309
Report à nouveau	302 379	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>6 018 394</b>	<b>6 376 245</b>
Subventions d'investissement	45 000	90 000
Provisions réglementées	1 571 806	1 191 002
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>22 605 920</b>	<b>15 949 344</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	2 709 205	1 928 594
Provisions pour charges	6 542 546	4 931 258
<b>PROVISIONS</b>	<b>9 251 751</b>	<b>6 859 851</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124 704	530 752
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 408 136	191 498 761
Dettes fiscales et sociales	9 092 369	9 311 242
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	316 073	202 243
Autres dettes	35 680 063	16 046 904
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>222 621 345</b>	<b>217 589 902</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>254 479 016</b>	<b>240 399 098</b>

## 2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Ventes de marchandises	653 391 755	57 386 820	710 778 575	688 007 383
Production vendue de biens	235 817 919		235 817 919	247 394 759
Production vendue de services	39 573 081		39 573 081	38 343 803
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>928 782 755</b>	<b>57 386 820</b>	<b>986 169 575</b>	<b>973 745 945</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			134 648	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 693 731	1 931 955
Autres produits			1 158 145	830 492
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>990 156 100</b>	<b>976 508 392</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			890 702 366	894 188 312
Variation de stock (marchandises)			1 564 255	-12 594 156
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			45 548 856	46 910 740
Impôts, taxes et versements assimilés			1 996 648	2 750 912
Salaires et traitements			19 375 728	18 357 638
Charges sociales			9 997 185	10 087 114
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 663 227	4 353 801
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 385 769	582 947
Dotations aux provisions			3 047 275	1 870 668
Autres charges			-12 492	65 025
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>978 268 818</b>	<b>966 573 000</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>11 887 282</b>	<b>9 935 392</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			40 832	36 746
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			-9 056	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>31 775</b>	<b>36 746</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>31 775</b>	<b>36 746</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>11 919 058</b>	<b>9 972 138</b>

MAISON JOHANES BOUBEE

Comptes annuels au 31/12/2021

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	105 622	45 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	135 891	252 408
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>246 513</b>	<b>297 408</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	119 482	222 446
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 469	498
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 265 350	429 238
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 398 301</b>	<b>652 183</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-2 151 787</b>	<b>-354 775</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	199 073	153 390
Impôts sur les bénéfices	3 549 803	3 087 728
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>990 434 389</b>	<b>976 842 546</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>984 415 994</b>	<b>970 466 301</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>6 018 394</b>	<b>6 376 245</b>

# ANNEXE COMPTABLE

## 1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

### Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception du calcul de l'IDR.

#### Avantages au personnel – Mise en conformité avec la décision de l'IFRS IC publiée en mai 2021

En mai 2021, l'IFRS IC a publié une décision définitive apportant une clarification sur le rattachement des droits à prestations aux périodes de service. Elle répond à une demande portant sur un régime à prestations définies présentant les caractéristiques suivantes : sous réserve d'être présents dans l'entreprise lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite, les employés ont droit à une prestation forfaitaire dépendant de l'ancienneté et dont le montant est plafonné au-delà d'une certaine ancienneté.

L'IFRS IC a conclu qu'en application de la norme IAS 19, dans le cadre d'un tel régime, l'engagement devait être constitué uniquement sur les années de service précédant le départ en retraite au titre desquelles le salarié génère un droit à l'avantage.

Cette décision a remis en cause le principe appliqué jusque-là, qui était de retenir la durée totale de la carrière du salarié comme période d'acquisition des droits et de comptabiliser l'engagement de manière linéaire. Elle a eu pour effet de reprendre la provision pour les salariés qui n'ont pas encore l'âge à partir duquel le plafond de l'indemnité est atteint. Pour les autres salariés ayant dépassé cet âge, la provision est comptabilisée sur une période plus courte.

L'application de cette décision conduit à une baisse ou une hausse de la provision et les conséquences de celle-ci à l'ouverture de l'exercice ont été comptabilisées dans le report à nouveau en tant que changement de méthode comptable.

## 2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

### 2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Les effets de la crise sanitaire sont encore présents au cours de l'année 2021. Les équipes des enseignes Carrefour se sont adaptées avec succès aux différentes phases de cette crise afin d'assurer la continuité de la distribution alimentaire puis de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs dans un environnement complexe et en évolution rapide.

Dans ce contexte, la crise sanitaire n'a pas affecté la capacité de la société à poursuivre ses activités.

Concernant l'année 2020, la crise sanitaire et ses incidences ont été décrites dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au cours du premier semestre 2021, afin de poursuivre ses objectifs d'amélioration de la performance opérationnelle et d'efficacité organisationnelle, Carrefour France a initié un plan de transformation des Sièges. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences) qui a fait l'objet d'un accord avec les organisations syndicales signé fin février 2021. Il permet d'adapter les effectifs aux besoins des Sièges via des départs qui pourront s'étaler jusqu'à la fin de l'accord prévu fin juillet 2022.

Les coûts découlant de la mise en œuvre de ce plan sont comptabilisés en résultat exceptionnel. La provision au 31 décembre 2021 a fait l'objet d'une estimation au regard des coûts déjà encourus sur la période et des principaux paramètres connus à la date de clôture : cette provision constitue la meilleure estimation des coûts que la société s'attend à supporter au titre du déploiement de ce dispositif.

### 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

#### PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Quant aux projets ONE BUY et ERP sont amortis respectivement sur 10 et 12 ans. Pour ceux acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est examinée en fonction de critères fondés sur l'activité et la rentabilité. Dans tous les cas, une étude est faite pour déterminer la valeur des fonds, sur la base de cash-flows actualisés et une provision est constituée si la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre la VNC de l'actif et sa valeur d'utilité estimée par actualisation de Flux de trésorerie futurs sur la durée d'utilité.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Stocks de marchandises**

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur à la valeur d'inventaire.

Depuis le 31 décembre 2007, la société a modifié l'enregistrement comptable des vins achetés en primeur, disponibles mais non encore réceptionnés.

Considérant que le transfert de propriété intervient lors de la mise à disposition des vins par les propriétés (c'est-à-dire lors de l'individualisation des vins par les châteaux) et non plus lors de leur expédition physique, les achats en primeur des millésimes concernés font entièrement partie du stock comptable de clôture.

La société traite une partie significative de ses achats Grands Crus Classés en primeurs. Ceci implique qu'elle possède des engagements donnés aux négociants pour des achats de vins réservés. Ces engagements d'achats de vin hors-bilan s'élèvent à 14 937 120.00 euros et correspondent aux acomptes restant à verser sur les commandes de primeurs.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à 3 696 871 euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **3 696 871** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- 3 184 579 euros au titre des engagements de retraite ;
- **512 292** euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuair e en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **0.80 %**
- Taux moyen d'évolution des salaires : **2.26 %**
- Taux de charges sociales : **46 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- Un âge de départ à la retraite à 63 ans.

## 4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

### 4.1. ACTIF

#### 4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2021
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	34 962					34 962
Autres immobilisations incorporelles	5 035 920	97 169		1 074		5 132 016
<b>TOTAL</b>	<b>5 070 882</b>	<b>97 169</b>		<b>1 074</b>		<b>5 166 978</b>

#### 4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2021
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains	62 120					62 120
Constructions sur sol propre	3 963 273	2 892				3 966 164
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement	14 884 815	2 188 204		16 318		17 056 700
Installations, matériels	38 135 065	661 933		367 493		38 429 505
<b>Autres immos. Corporelles :</b>						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport	2 286			1 155		1 130
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 153 675	154 224		189 234		2 118 665
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	1 041 339	2 651 391	2 105 562			1 587 168
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOS CORPORELLES</b>	<b>60 242 572</b>	<b>5 658 644</b>	<b>2 105 562</b>	<b>574 200</b>		<b>63 221 453</b>
Participations	1 020					1 020
Autres immobilisations financières	375 391			691		374 700
<b>TOTAL IMMOS FINANCIERES</b>	<b>376 411</b>			<b>691</b>		<b>375 720</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 618 983</b>	<b>5 658 644</b>	<b>2 105 562</b>	<b>574 892</b>		<b>63 597 173</b>

### 4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2021
Frais établissement						
Fondsacquis ou reçus	34 962					34 962
Autres immobilisations incorporelles	4 649 033	207 917	1 074			4 855 877
<b>TOTAL</b>	<b>4 683 995</b>	<b>207 917</b>	<b>1 074</b>			<b>4 890 839</b>

### 4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2021
Terrains						
Constructions et agencements	10 284 671	1 496 845	12 616			11 768 900
Installations - Matériels	33 543 809	1 754 322	357 726			34 940 404
Autres Immos corporelles	1 735 115	204 143	190 389			1 748 868
<b>TOTAL</b>	<b>45 563 594</b>	<b>3 455 310</b>	<b>560 732</b>			<b>48 458 172</b>

#### 4.1.5. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2021	Moins d'un an	Plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>374 700</b>	<b>0</b>	<b>374 700</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	374 700		374 700
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>168 670 065</b>	<b>168 670 065</b>	<b>0</b>
Créances clients	76 333 572	76 333 572	
Etat : impôts et taxes diverses	10 019 625	10 019 625	
Autres créances	80 591 928	80 591 928	
Charges constatées d'avance	1 724 940	1 724 940	
<b>TOTAL</b>	<b>169 044 765</b>	<b>168 670 065</b>	<b>374 700</b>
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

#### 4.1.6. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 828 618
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>6 828 618</b>

## 4.2. PASSIF

### 4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 1 496 000 euros divisé en 93 500 actions de chacune 16,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

### 4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions & autres *	Clôture
Capital	1 496 000							1 496 000
Prime d'émission, fusions, Apport	1 647 187							1 647 187
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	149 600							149 600
Réserves réglementées								
Autres réserves	4 999 309				6 376 245			11 375 554
Report à nouveau						302 379		302 379
Résultat de l'exercice	6 376 245	6 018 394			-6 376 245			6 018 394
Subventions d'investissement	90 000	58 588	103 588					45 000
Provisions réglementées	1 191 002	512 694	131 891					1 571 806
<b>TOTAL</b>	<b>15 949 344</b>	<b>6 589 676</b>	<b>235 479</b>			<b>302 379</b>		<b>22 605 920</b>

\* effets du changement de méthode de calcul selon IFRIC de 302 379 € représenté en colonne « Apports, Fusions & autres »

**4.2.3. Détail des provisions par nature**

	Valeur brute au 31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions & autres *	Valeur brute au 31/12/2021
<b>Provisions réglementées</b>	<b>1 191 002</b>	<b>512 694</b>	<b>131 891</b>		<b>1 571 806</b>
- Amortissements dérogatoires	1 191 002	512 694	131 891		1 571 806
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>6 859 852</b>	<b>4 799 931</b>	<b>2 105 652</b>	<b>-302 379</b>	<b>9 251 751</b>
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel	118 594	186 518	128 000		177 111
- Provisions risques litige contrats procès		301 964			301 964
- Provisions autres risques	2 715 866	2 533 018	1 684 866		3 564 018
- Provisions charges IDR	4 025 392	266 644	292 786	-302 379	3 696 871
- Autres provisions pour charge		1 511 787			1 511 787
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>582 947</b>	<b>2 385 769</b>	<b>574 460</b>		<b>2 394 257</b>
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock	254 985	1 855 124	254 985		1 855 124
- Sur actif circulant clients douteux	279 891	462 099	271 404		470 587
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	48 071	68 545	48 071		68 545
<b>TOTAL</b>	<b>8 633 801</b>	<b>7 698 394</b>	<b>2 812 003</b>	<b>-302 379</b>	<b>13 217 813</b>
Dont :					
- Exploitation		5 433 044	2 676 112		
- Financier					
- Exceptionnel		2 265 350	135 891		

\* effets du changement de méthode de calcul selon l'IRC de -302 379 € représenté en colonne « Apports, fusions & autres »

#### 4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2021	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124 704	124 704		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 408 136	177 408 136		
Personnel et comptes rattachés	4 852 153	4 852 153		
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	3 054 933	3 054 933		
Dettes fiscales	1 185 283	1 185 283		
Autres dettes	3 680 063	3 680 063		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	316 073	316 073		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>222 621 345</b>	<b>222 621 345</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 327			

#### 4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	34 443 930
Dettes fiscales et sociales	7 338 985
Autres dettes	24 434 529
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	11 991
<b>TOTAL</b>	<b>66 229 435</b>

**4.2.6. Charges et produits constatés d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	1 724 940			1 724 940
Produits constatés d'avance				

## 4.3. RESULTAT

### 4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	710 778 575
- Productions de biens	235 817 919
- Prestations de services	39 573 081
	<b>986 169 575</b>
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	928 782 755
- Etranger	57 386 820
	<b>986 169 575</b>

### 4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
<b>Produits exceptionnels :</b>	<b>246 513</b>
- Sur opérations de gestion	105 622
- Rentrées sur créances amorties	
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	5 000
- Produits de cession sur immobilisations financières	
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	131 891
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	
- Reprise provisions pour litiges divers	
- Reprise provisions autres risques et charges	4 000
- Reprise provisions dépréciation d'actif	
<b>Charges exceptionnelles :</b>	<b>2 398 301</b>
- Sur opérations de gestion	29 123
- Frais de personnel	90 355
- Amendes et Pénalités	4
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	13 469
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	
- Dotations aux amortissements dérogatoires	512 694
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	
- Dotations provisions pour litiges divers	240 543
- Dotations provisions autres risques	1 512 112
- Dotation provision dépréciation d'actif	

### 4.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 30/06/2021.

### 4.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	11 919 058	3 866 817
Résultat exceptionnel - participation	-2 350 860	-406 232
Contribution sociale de 3.3 %		89 218
Ecart IS N-1		0
<b>TOTAL</b>	<b>9 568 198</b>	<b>3 549 803</b>

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant.  
Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.

## 5. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(1) Le taux d'IS utilisé est 25 %.

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt (1)
<b>CREANCES :</b>		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation	0	0
Provisions pour dépréciation Immobilisations	0	0
Provisions pour dépréciation des stocks	1 855 124	463 781
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants	539 131	134 783
Provisions Risques et Charges	6 629 715	1 657 429
Participation	199 073	49 768
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	660 000	165 000
Abattements sur stock	0	0
Fidélité	0	0
<b>TOTAL :</b>	<b>9 883 043</b>	<b>2 470 761</b>
<b>DETTES :</b>		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	1 571 806	392 952
Subventions d'équipement	45 000	11 250
Plus-values de fusion restant à réintégrer	0	0
Coupons d'obligations non déchus		
<b>TOTAL :</b>	<b>1 616 806</b>	<b>404 202</b>
<b>ELEMENTS A IMPUTER :</b>		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
<b>TOTAL :</b>		
<b>ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :</b>		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		
<b>TOTAL :</b>		

## 5.2. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidences des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	6 018 394
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	3 549 803
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>9 568 197</b>
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	<b>380 803</b>
- Amortissements fiscaux dérogatoires	380 803
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
<b>Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales</b>	<b>9 949 000</b>

## 5.3. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	93
Agents de maîtrise	100
Employés, ouvriers	453
<b>TOTAL</b>	<b>646</b>

## 5.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.4.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Liés à la trésorerie :</b>				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
<b>Liés aux acquisitions de titres :</b>				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
<b>Liés aux acquisitions de fonds :</b>				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
<b>Liés aux locations</b>	12 213 464	6 946 211	5 265 735	1 518
<b>Liés aux prestations de services</b>	14 937 120	14 937 120		
<b>Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>27 150 584</b>	<b>21 883 331</b>	<b>5 265 735</b>	<b>1 518</b>
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion</b>				
<b>Créances garanties</b>				
<b>Liés aux acquisitions de titres :</b>				
- Options d'achat de titres				
<b>Liés aux acquisitions de biens immobiliers :</b>				
- Options de biens immobiliers				
<b>Liés aux acquisitions de fonds :</b>				
- Engagements de ventes de fonds				
<b>Liés aux locations</b>				
<b>Liés aux locations gérance</b>				
<b>TOTAL</b>				

## 5.5. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

**CARREFOUR SA**

Au capital de 1 939 739 730 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

## 5.6. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2004 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 4.3.4

## 5.7. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)



## MAISON Johanès BOUBEE

SAS au capital de 1.496.000 euros  
Siège social : Immeuble Sémaphore – 18, rue Boileau – CS 70012 – 33070 Bordeaux Cedex  
775 583 248 RCS BORDEAUX

### DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2022

#### AFFECTATION DU RESULTAT

#### DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit 6.018.394,15 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice .....	6.018.394,15 €
Report à nouveau antérieur .....	302.379,00 €
Prélèvement sur le poste « Autres réserves » .....	11.375.036,85 €
<i>(dont le solde est ainsi ramené à 517,50 euros)</i>	
<b>TOTAL A AFFECTER .....</b>	<b>17.695.810,00 €</b>
Répartition d'un Dividende global (189,26 € x 93.500 actions) .....	17.695.810,00 €

Le montant du dividende de 17.695.810,00 euros représente un dividende de 189,26 euros par action avant prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater du code général des impôts et prélèvements sociaux perçus à la source. Il constitue un revenu soumis à l'imposition forfaitaire prévue à l'article 200 A-1 du code général des impôts, ou sur option expresse, irrévocable et globale, au barème progressif de l'impôt sur le revenu en application de l'article 200 A-2 du code général des impôts. En cas d'option, ce dividende constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 % visé au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts, dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité de l'associé unique.

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2018	53,22 €	53,22 €	/
2019	/	/	/
2020	/	/	/

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

**POUR COPIE CONFORME**



# MAISON JOHANES BOUBEE

Société par actions simplifiée

CS 70012 Immeuble Sémaphore

18 Rue Boileau

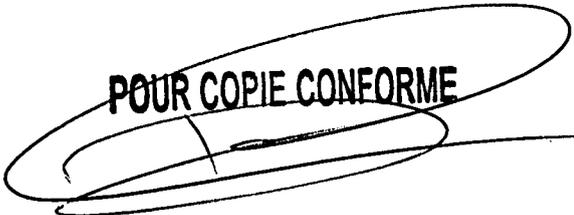
33070 Bordeaux cedex

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

**POUR COPIE CONFORME**

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "POUR COPIE CONFORME" in bold, uppercase letters. The signature is a cursive-style name that is partially obscured by the stamp.

## MAISON JOHANES BOUBEE

Société par actions simplifiée

CS 70012 Immeuble Sémaphore

18 Rue Boileau

33070 Bordeaux cedex

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'Associé unique de la société MAISON JOHANES BOUBEE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAISON JOHANES BOUBEE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

# Deloitte.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note 1 de l'annexe des comptes annuels, relatif à l'application de la recommandation de l'ANC n°2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 afin d'aligner l'évaluation des engagements de retraite avec la méthode retenue pour la préparation des comptes consolidés IFRS du groupe Carrefour.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

# Deloitte.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

# Deloitte.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

# Deloitte.

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane RIMBEUF